

PROCES-VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 25 JUIN 2025 A 20h

Nombre de membres	L'an deux mil vingt-cinq, le 25 juin à 20h00, Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Fabrice GRIMAUT, Maire. PRESENTS : Christine BERTIN, Jean BONNIN, Fabrice GRIMAUT, Christian MICHELIN, Nicolas MOUILLOT, Céline PERNOT, Christian ROSSIGNOL, Didier THEVENET ABSENTS/EXCUSES : Anthony BUATOIS, Alain RENARD, Isabelle PETIOT SECRETAIRE : Christine BERTIN
En exercice : 11	
Présents : 8	
Votants : 8	
Date de convocation :	

Aucune observation n'étant formulée sur le compte rendu de la séance du 17 avril 2025, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Urbanisme

- **Point concernant les dossiers d'urbanisme**

Déclaration préalable		
Demandeur		Nature des travaux
PERRUCHE Mathieu	10 rue des Chanérons	Pergola
MARGUET Michel	6 rue des bonnots	Crépis
MOINE Annie	8 rue de la Tuilerie	Isolation par l'extérieur
SORNAY Charles	2 croix du Moulin	Abri de jardin
CAMP Julien	3 rue des bonnots	Panneaux photovoltaïques
RIGAUD Alexis	8 rue des Chanérons	Pergola
BEHRA Pascale	8 rue des bonnots	Clôture
RAMPIN Stéphane	3 chemin du creuillis	Mur de soutènement
CRETIAUX Joël	9 chemin des chanérons	Abri barque

- **Aménagement de la zone 1AUh : dossier en cours**

Les études géotechniques ont été réalisées, le permis d'aménager est en cours de préparation. La prochaine réunion est prévue jeudi 24 juillet à 14h30.

- **Taxe aménagement sectorisée : révision du taux ?**

Deux parcelles de la rue des gravières ont un taux de taxe d'aménagement de 11 % compte-tenu des frais engagés par la commune pour viabiliser ces parcelles privées en électricité et assainissement.

Ce taux avait été initialement fixé à 18 % et a été ramené à 11 %.

Après échange et présentation de différentes simulations, le Conseil Municipal décide de maintenir ce taux de 11 %.

Travaux et investissements

- **Panneau d'affichage public**

Des panneaux d'affichage publics et libres en bois seront fixés derrière les panneaux actuels réservés à l'affichage communal.

- **Travaux en forêt**

Le devis de la société BIGUEURE est retenu pour la somme de 4 070 € H.T. pour la maintenance des cloisonnements des parcelles 5, 22, 23 et 26.

Le devis de la société JURASYLVI est retenu pour la somme de 3 055 € H.T. pour le dégagement manuel de la parcelle 5.

Commissions, Syndicats, et communauté de communes

- Compte-rendu des commissions et des syndicats

Le Conseil Municipal a pris connaissance des différents comptes rendus.

Questions et informations diverses

- Inauguration : abribus, blason et boîte à livres

Un blason a été réalisé par un héraldiste passionné qui a proposé gratuitement ses services à la commune.

Le blason sera définitivement validé lors du prochain conseil municipal et présenté aux habitants lors de l'inauguration de l'abribus et de la boîte à livres courant septembre.

- Réfection du pont de la rue de la Tuilerie : travaux à venir

Une réunion préalable au commencement des travaux de reconstruction du pont de la rue de la Tuilerie est prévue le 1^{er} juillet. Les travaux suivront et la rue de la Tuilerie sera barrée durant tout le temps du chantier.

- Vitesse excessive dans certaines rues de la commune.

Il est proposé d'installer des panneaux et de limiter la vitesse à 30km/h sur la rue des Marronniers et la rue des Gravières.

- Oncodoubs : le 5 octobre une randonnée est organisée par Initiatives Desnoises au profit d'Oncodoubs. La commune prendra en charges les fournitures du ravitaillement.
- Monsieur le Maire remercie les bénévoles qui ont permis la réussite du marché des jeudis de pays à Desnes jeudi 19 juin
- Compte-tenu de l'absence de bénévoles, l'opération brioches n'aura pas lieu sur la commune cette année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Prochaine séance du Conseil Municipal : mercredi 27 août 2025 à 20h00 (sous réserve)

Le Maire,
Fabrice GRIMAUT